

RÉPUBLIQUE DÉMOCRATIQUE DU CONGO



LA LETTRE D'INTENTION AVEC CAFI

La « Lettre d'intention » (LOI) entre le Gouvernement de la République Démocratique du Congo et CAFI est la première que CAFI ait conclue, en avril 2016, avec un de ses pays partenaires.

⦿ Un engagement de haut niveau

La LOI établit un « partenariat pour la mise en œuvre de la Stratégie-Cadre Nationale REDD+ de la RDC et de son Plan d'Investissement sur la période 2016-2020 » et en fixe les engagements respectifs. La LOI est signée au nom de la RDC par le Ministre des Finances, en charge de la coordination intersectorielle et de la supervision de la mise en œuvre de la Matrice de Gouvernance Economique du pays ; et, pour CAFI, par le Ministre du Climat et de l'Environnement de la Norvège et le Bureau des Fonds Fiduciaires Multi-Partenaires (MPTF).

⦿ Une ambition affirmée, déclinée en objectifs ambitieux, pour aborder tous les moteurs

Partageant l'ambition d'une stabilisation de la perte du couvert forestier et du développement durable, la RDC et CAFI ont fixé leurs engagements respectifs pour la mise en œuvre du Plan d'investissement REDD+ du pays, au travers de la LOI, en mettant un accent particulier sur la participation et la transparence. La RDC fixe huit objectifs couvrant l'ensemble des secteurs, déclinés en 47 jalons :

- Une **politique agricole** pour le développement rural et la sécurité alimentaire nationale qui limite l'impact actuel et à venir sur les forêts – 66.4 million US\$
- Une **politique énergétique** de gestion durable du bois-énergie et de substitution partielle à ce dernier - 28 million US\$
- Une **politique forestière** permettant une gestion durable des ressources forestières par les multiples acteurs du secteur, y compris les communautés locales et autochtones, mettant un accent particulier sur l'application des lois forestières, la gouvernance et divers modèles locaux et communautaires de gestion [...] – 29.6 million US\$



- **Des normes REDD+ pour les investissements miniers et hydrocarbures** dans les zones forestières de manière à prévenir, réduire et sinon compenser leurs impacts sur les forêts - 4.8 million US\$
- Une **politique d'aménagement du territoire** organisant et optimisant l'utilisation des terres et des ressources forestières par les divers secteurs de l'économie nationale dans le respect des droits, qui réduit l'impact sur les forêts, les conflits et assure le développement durable aux niveaux national et local - 21.6 million US\$
- Une **politique foncière équitable** – y compris en ce qui concerne les questions de genre et des personnes vulnérables, les communautés locales et les peuples autochtones – et qui assure une gestion durable et non conflictuelle des terres et la clarification des droits fonciers, afin de limiter la conversion des terres forestières - 11.2 million US\$
- La mise en œuvre participative du Plan stratégique national à vision multisectorielle pour la **planification familiale** – 2014-2020 – 12 million US\$
- **L'alignement des interventions** du secteur public et privé, national et international sur les objectifs REDD+; assurer la transparence et la consolidation de l'information ainsi que **l'application de la loi** dans les secteurs pertinents pour la REDD+ – 26.4 million US\$

📍 Des jalons concrets et mesurables

CAFI s'engage à un financement de 200 millions de dollars d'ici à 2020, dont 190 millions au travers du FONAREDD. L'octroi de la seconde tranche sera conditionné à l'atteinte des jalons de mi-parcours, qui feront l'objet d'une évaluation indépendante en 2018.

Atteindre les jalons de la Lettre d'intention

La capitalisation du FONAREDD par CAFI, au travers des deux premières sous-tranches prévues dans la Lettre d'intention, a permis le développement et la mise en œuvre des premiers programmes en 2017. Parmi ceux-ci, les programmes appuyant la bonne gouvernance (soutien à la société civile et Peuples autochtones), le niveau national de référence, la réforme du foncier, l'aménagement du territoire, ainsi que des programmes provinciaux intégrés, tels qu'approuvés par le Comité de Pilotage du FONAREDD, contribuent dès à présent à l'atteinte des jalons. Une Matrice de suivi des jalons a été développée par le FONAREDD pour suivre le progrès, et sera la base d'un mécanisme conjoint de suivi et de la vérification indépendante des jalons.